Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Nitrate de mercure(II), 0.1 M

Numéro de Produit: 4745

Autre Identification des Numéros de Produit: 4745-16, 4745-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 3	H301	P264, P270, P301+P310, P321, P330, P405, P501
Toxicité Aiguë - Cutanée	Catégorie 2	H310	P262, P264, P270, P280, P352, P310, P321, P361, P405, P501
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 3	H331	P261, P271, P304+P340, P311, P321, P403+P233, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 2	H373	P260, P314, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique (chronique)	Catégorie 2	H411	P273, P391, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Danger	Mention de Danger
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H331	Toxique par inhalation
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P311	Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).
P330	Rincer la bouche.
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon.
P361	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H_2O	18.01 g/mol	7732-18-5	96.12
Nitrate de mercure monohydraté	$Hg(NO_3)_2 \cdot H_2O$	342.62 g/mol	7783-34-8	3.39
Acide nitrique	HNO_3	63.01 g/mol	7697-37-2	0.49

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: Peut provoquer une irritation. Les effets peuvent être similaires à l'inhalation et l'ingestion. Peut provoquer une dermatite.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique en cas d'ingestion Mortel par contact cutané Toxique par inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique ! Nocif en cas d'inhalation ou d'absorption par la peau. Cause une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique cutanée. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau, ne pas faire vomir. Les vomissements peuvent survenir spontanément. Appeler immédiatement un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact pendant au moins 15 minutes. Les composés du mercure affectent les reins et le système nerveux central. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation. Les effets peuvent être similaires à l'inhalation et à l'ingestion. Peut causer une dermatite. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGÉNICITÉ : Le mercure peut s'accumuler dans le corps lors d'une exposition prolongée. Peut affecter les reins et le système nerveux central.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants. Un produit chimique sec ou une mousse peut suffir pour éteindre des petits incendies. Pour de plus grands incendies, essayer de l'eau en brouillard ou une mousse régulière.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion. La chaleur de réaction peut accélérer la combustion des matières combustibles ordinaires.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un équipement respiratoire approuvé par le NIOSH, et qui sont appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Porter des gants pour se protéger de l'absorption par la peau. Absorber à l'aide d'un matériau approprié et mettre en conteneur pour une élimination appropriée. Ne pas rincer à l'égout.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	2 ppm TWA; 5 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	2 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	4 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Nitrate de mercure monohydraté (7783	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de mercure monohydraté (7783	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de mercure monohydraté (7783	TLV-TWA	USA	0.025 mg/m³ TWA (as Hg)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de mercure monohydraté (7783	TLV-TWA	USA	"0.025 mg/m³ TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore
État Physique: liquide
Odeur: Données non disponibles
Seuil d'Odeur: Données non disponibles
pH: Données non disponibles
Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C
Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C - Approximativement 100°C
Point de Rupture: Données non disponibles
Taux d'Évaporation: Données non disponibles
Inflammabilité: Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles
La Pression de Vapeur: Données non disponibles
La Densité de Vapeur: Données non disponibles
Densité Relative: 1.01
Solubilité: miscible
Coefficient de Partage: Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles
Température de Décomposition: Données non disponibles
Viscosité: Données non disponibles
Propriétés Explosives: Données non disponibles
Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acétylène, Éthanol, Phosphine, Cyanure, Ferrocène, Soufre, Isobutène, Aromatiques, Acide Hypophosphorique.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Toxique en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Rincer la bouche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Mortel par contact cutané Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Laver abondamment à l'eau et au savon. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Toxique par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, orale, rat : 26 mg/kg (nitrate de mercure) ; DL50, cutanée, rat : 75 mg/kg (nitrate de mercure) ; DL50, orale, humaine : (acide nitrique) 430 mg/kg, Détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:
N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:
N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:
N'est pas applicable.

Cancérogénicité:
N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:
N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:
N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:
N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:
Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3287

Nom d'Expédition: Toxic Liquid, Inorganic, n.o.s. (Mercuric Nitrate)

Classe de Danger: 6.1

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3287

Nom d'Expédition: Toxic Liquid, Inorganic, n.o.s. (Mercuric Nitrate)

Classe de Danger: 6.1

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 500 mL

Numéro des NU: UN3287

Nom d'Expédition: TOXIC LIQUID, INORGANIC, N.O.S. (mercuric nitrate)

Classe de Danger: 6.1

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): EPCRA RQ de 1000 lb
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1000 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1,0 % de concentration de minimis
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "1.0 % Supplier notification limit (includes any unique chemical substance that contains Mercury as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N458)" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "10 lb RT" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): 1.0 % Supplier notification limit (includes any unique chemical substance that contains Mercury as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N458)
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): 10 lb RT

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Extraordinairement dangereux
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Danger environnemental
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]
eau (CAS # 7732-18-5): Présent
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "Environmental hazard" As Mercury compounds [RR-00138-7]; "Environmental hazard" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "Present" As Mercury compounds [RR-00138-7]; "Present" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Danger environnemental
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): corrosif; reactive - réactif - deuxième degré
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 1356
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 1356 500 lb TPQ
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 3722
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "corrosive" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "sn 1183" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "sn 1183" As Mercury inorganic compounds [RR-00569-6]; "sn 3722" As Nitrate compounds [RR-01770-9]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Mercury compounds [RR-00138-7]; "SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)" As Nitrate compounds [RR-01770-9]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): corrosif
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): sn 1173
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): sn 1183
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): SN 2414 500 lb TPQ (Category Code N458. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): sn 3722
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

15.8. Proposition de la Californie 65

Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): "developmental toxicity, 7/1/1990" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): toxicité pour le développement, 7/1/1990

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent (LIS)
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Present (ACTIVE)
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): Present [12C] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 231-714-2
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2
Nitrate de mercure monohydraté (CAS # 7783-34-8): 233-152-3

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Toxique en cas d'ingestion Mortel par contact cutané Toxique par inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Rincer la bouche. Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé:	2
Inflammabilité:	0
Réactivité:	0
Danger Spécial:	

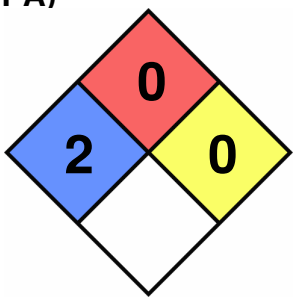

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.